



Près de 150 000 photographies sont conservées aux Archives nationales d'outre-mer. Elles proviennent soit d'organismes publics soit de particuliers. Plaques de verre négatives ou positives, négatifs souples, cyanotypes, épreuves albuminées et argentiques, albums et clichés épars, toutes les formes de la photographie sont représentées. Elles datent des environs des années 1850 à 1970.

Les fonds photographiques d'origine publique (comme celui de l'Office colonial) ont été constitués par des organismes destinés à valoriser l'action de la France outre-mer. Ils représentent plus de 35 000 clichés.

Les fonds d'origine privée, acquis par dons, legs ou achats ont été produits par des personnalités connues comme Gallieni ou par des photographes les accompagnant lors de missions comme Marcel Monnier avec Binger.

L'accès aux photographies dépend de leur état de conservation, de l'existence de supports de communication et de leur statut juridique.

La collection est progressivement numérisée et mise en ligne dans la base d'images Ulysse qui facilite ainsi leur consultation.

Les photographies sont soumises au code de la propriété intellectuelle.

